

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº W21-643745

13891

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 09358

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RCHID DRISS

Date de naissance : 05/10/73

Adresse : 04, Imb A55, Résidence Annam

... DULFA, CASA

Tél. : 0663253595

Total des frais engagés : 656,40 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/12/2011

Nom et prénom du malade : RCHID SALA

Age : 15 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Brunclite spasmodique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 11/12/2011

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/12/2011 11/12/2011	C	1	2.57,23	INP : 091643110 Docteur Jamila CHALLOT Pédiatre Bd. Ibn Sina Hay Hasseni N° 100 - Tel Al Baraka Groupe Résidence 144 - Casablanca 144 - Casablanca 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>										
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>										
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>										
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>										
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>										
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE													
	<p>H G D B</p> <table border="0"> <tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td colspan="2"><hr/></td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </table> <p>B G</p> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				25533412	21433552	00000000	00000000	<hr/>		00000000	00000000	35533411	11433553
25533412	21433552													
00000000	00000000													
<hr/>														
00000000	00000000													
35533411	11433553													
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>										
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>										
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>										
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>										

Dr. Jamila CHALLOT

Spécialiste en Pédiatrie

Homeopathie

Ex- Pédiatre attachée au CHU Ibn Rochd

Ex- Pédiatre à l'Hôpital Sekkat Aïn-Chock

Casablanca



الدكتورة جميلة شلوط

اختصاصية في أمراض الأطفال والرضع

الطب المثيل

طبيبة أطفال سابقاً بالمركز الإستشفائي ابن رشد

طبيبة أطفال سابقاً بمستشفى السقاط - عين الشق

الدار البيضاء

Casablanca, le 04 DEC 2021

PHARMACIE RESIDENCE ANNEE
Sihain, Cité de la police, Casablanca
Docette 4, Résidence d'Anfa, Casablanca
tel: 05 22 59 43 09

RCHD Sana

PPV: 80DH00
PER: 09/24
LOT: K2606

80,00

- Azix 1M 50 mg

1 dose de 20 kg / t

x 03

12.80 x 2

- Dolimax 300 mg

1 nippol/6h à J.

en alternance 13h au -

20
22,50

- Brufex 500 mg 1 cu x 30

16,3-

1 cu x 30

PPV 12 DH 80
PER 06/22
LOT 11577

PPV 12 DH 80
PER 06/23
LOT J166B

FPV (DH):
LOT N°:
UT. AV:

45,90 x 2
37,30 x 3

Pedialid 1 cu x 30

Docteur Jamila CHALLOT
GHT12 L144, ROC

PPV (DH):
LOT N°:
UT. AV.:

16 30
211641
11 28

- Zylet 50 mg x 2
Dose de la 1/2 cu x 1 cu

22,50
16,30

Bd Ibn Sina, Groupe Résidentiel Al Baraka, GHT12 L144, ROC, (en face de la cité de police), Hay Hassani, Casablanca
T: 34811001 Hrgence.: 0660.72.41.80 - E-mail : challot.jamila@gmail.com

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 45,90 DH

ID:646819

6 118001 141357

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 45,90 DH

ID:646819

6 118001 141357

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 37,30 DH

ID:648235

6 118001 141364

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 37,30 DH

ID:648235

6 118001 141364

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 37,30 DH

ID:648235

6 118001 141364

Dr Jamila CHALLOT

Spécialiste en Pédiatrie

Homéopathie

Ex. Pédiatre attachée au CHU Ibn Rochd

Ex. Pédiatre à l'Hôpital Sekkat Aïn-Chock

Casablanca



الدكتورة جميلة شلوط

اختصاصية في أمراض الأطفال والرضع

الطب المثلث

طبيبة أطفال سابقاً بالمركز الإستشفائي ابن رشد

طبيبة أطفال سابقاً بمستشفى السقاط - عين الشق

الدار البيضاء

Casablanca, le

11 - 12 - 2021

Rachid Nauq

~~16.30~~

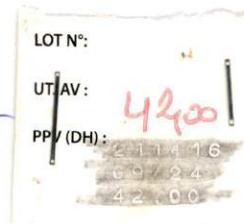
- Malai ^{up} _{AS}



1 cuu x 26 ₦ 5 x 7 ₦

~~42.00~~

- Dedim 20 ^{AS}



~~T: 58.30 Dkt~~

PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM
Sina Hay Hassani - Al Baraka
4, Résidentiel Annaim - Casablanca
réf: 05 22 89 43 09

Docteur Jamila CHALLOT
Pédiatre
Bd Ibn Sina Hay Hassani
Groupe Résidentiel Al Baraka
GH 12 Im 144 - Casablanca
Tel. 05 22 91 64 11

Bd Ibn Sina, Groupe Résidentiel Al Baraka, GH 12L144, RDC (en face de la cité de police) - Hay Hassani - Casablanca

Tél.: 05 22 91 64 11 - Urgence - 06 60 72 41 80 - E-mail : challot.jamila@gmail.com